



L'Etat fait un joli cadeau aux buralistes

Rubrique : actualités - Date : mardi 27 septembre 2011

selon le figaro.fr "La rémunération accrue des buralistes obligera les fabricants à augmenter les tarifs en 2012.

C'est déjà Noël dans les « civettes » ! Le gouvernement a fait, vendredi, un joli cadeau aux buralistes. Leur rémunération sur chaque paquet de cigarettes passera de 6,5 % à 6,9 % du prix de vente. Cette augmentation débutera en janvier 2012 et sera étalée sur cinq ans, durée du nouveau « contrat d'avenir » signé entre Valérie Pécresse, ministre du Budget, et Pascal Montredon, président de la Confédération des buralistes. Elle s'ajoute à diverses mesures d'aides aux buralistes installés près des frontières et en zone rurale, évaluées à 320 millions d'euros.

La hausse de la rémunération profite, elle, à tous les buralistes sans distinction. Paradoxal, car « la vente du tabac comme les aides ont permis à votre revenu moyen de progresser de 57 % entre 2002 et 2010 », comme l'a rappelé Valérie Pécresse aux buralistes, qui tenaient leur congrès annuel à Paris vendredi. « Au total, c'est plus de 1 milliard d'euros qui est venu soutenir et accompagner votre profession, qui a bénéficié également, pour nombre d'entre vous, des effets de la baisse de la TVA dans la restauration. » « Au moins 10 centimes de plus par paquet »

Début 2003, une très forte hausse des prix avait fait s'effondrer les ventes et entraîné la fermeture de près de 5000 débiteurs. Il en reste 28.000. Mais depuis 2004, la hausse de prix régulière et modérée (6 % par an depuis 2009) n'a pas eu en fait d'impact sur le nombre de cigarettes vendues chez les buralistes[...]"

[Lire la suite de l'article sur le figaro.fr](#)